



Conseil de la culture  
des Laurentides

**Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique  
sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec  
par le Conseil de la culture des Laurentides**

**Vendredi 6 mai 2016**

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Présentation du Conseil de la culture des Laurentides	3
Contexte régional	5
Enjeux, exemples régionaux et recommandations	6
Résumé	12

Consultation et rédaction : Mélanie Gosselin, directrice générale

Révisions des contenus : Christine Heuschen, agente administrative et Valérie Seers, agente de développement

Conseil de la culture des Laurentides

223, rue Saint-Georges, bureau 400, Saint-Jérôme Québec J7Z 5A1

[www.culturelaurentides.com](http://www.culturelaurentides.com)

## INTRODUCTION

En réponse à l'invitation du ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de l'Estrie à participer à une vaste consultation publique en vue du renouvellement de la politique culturelle du Québec, le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) a amorcé une réflexion avec les membres de son conseil d'administration en avril 2016. Dans un deuxième temps, une consultation de nos membres se tiendra le 8 juin prochain, à la suite de notre assemblée générale annuelle, et permettra de bonifier la réflexion présentée dans ce mémoire. Enfin, le dépôt d'une annexe au mémoire est prévu d'ici le 23 août.

## PRÉSENTATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES

Depuis 1978, le Conseil de la culture des Laurentides (CCL) offre information, soutien, conseil et représentation. Il mène des tournées régionales, réalise plusieurs études et enquêtes, participe à de nombreuses rencontres de concertation afin de déterminer les besoins du milieu et d'identifier les interventions à réaliser, et met en place divers projets ou services destinés aux créateurs et aux travailleurs culturels des Laurentides, dont le service de formation continue. En plus d'assurer l'organisation des Grands prix de la culture des Laurentides depuis 25 ans, le CCL est reconnu pour ses rencontres et événements régionaux.

Quelques exemples de nos plus récentes actions de concertation, de promotion, de formation et de représentation :

- Rencontres régionales de concertation du milieu culturel et en tourisme culturel
- Coordination de projets régionaux : La culture fait boule de neige et Espace-boutique métiers d'art
- Forum sur la participation culturelle des jeunes
- Organisation de colloques sur l'identité, l'histoire et le tourisme culturel
- Participation à la promotion du *Réseau muséal des Laurentides*
- Participation à la publication du *Diagnostic culturel des Laurentides*
- Publication des *Retombées économiques de la culture dans les Laurentides*
- Animation de nos réseaux sociaux
- Organisation d'une vingtaine de formations par année
- 12 bulletins courriel par année

## **Le conseil d'administration du CCL**

### Président

M. Alexandre Gélinas, Directeur général, Sainte-Agathe-des-Arts (Théâtre Le Patriote)

### 1re Vice-présidente

Mme JoAnne Turnbull, Directrice générale, Réseau BIBLIO des Laurentides

### 2e Vice-présidente

Mme Johanne Martel, Intervenante culturelle en arts visuels, enseignement des arts

### Trésorière

Mme Manon Quintal, Directrice administrative, Musée d'art contemporain des Laurentides

### Secrétaire

Mme Julie Labelle, Artisane professionnelle en métiers d'arts

Mme Mireille Villeneuve, Auteure jeunesse

Mme Gisèle Henniges, Travailleuse autonome en arts médiatiques

Mme Mélanie Séguin, Directrice de la Corporation du Moulin Légaré

Mme Anne-Marie Larochelle, Agente de développement culturel, Ville de Sainte-Thérèse

Mme Manon Lefebvre, Directrice du marketing, Tourisme Laurentides

Mme Francine Asselin-Bélisle, Mairesse de Lac-Saguy

Mme Janie Dumas-Jasmin, Agente de développement culturel pour la MRC d'Antoine-Labelle

Mme Danielle Leblanc, Commissaire à la Commission scolaire Rivière-du-Nord

## CONTEXTE RÉGIONAL

Démographie dans les Laurentides en 2015 : 592 683 habitants.

Les perspectives d'augmentation démographique sont estimées à 34 % de 2006 à 2031.

*La culture au sein de l'économie régionale, en quelques mots :*

Dans les Laurentides, en 2010, la valeur nette des déboursés en culture s'est élevée à 361,7 M\$. Sur le plan régional, l'offre culturelle se traduit par un accroissement de la richesse collective de 113,7 M\$ en valeur ajoutée, soit 0,7 % du PIB de la région.

En 2010, 70 % des déboursés en culture ont été versés en traitements et en salaires à 1973,6 emplois équivalents à temps complet (ETC).

Chaque tranche de 100 \$ investis en culture dans les Laurentides rapporte 76 \$ en retombées dans l'ensemble du Québec, dont 36 \$ dans la région des Laurentides.

En 2012, la région des Laurentides perçoit un montant légèrement inférieur des dépenses culturelles calculées par habitant en comparaison des régions périphériques, tant pour ce qui est des dépenses totales de l'administration publique québécoise par habitant (16,64 \$ par rapport à 18,45 \$) que pour les dépenses directes attribuées au milieu culturel par habitant (16,42 \$ par rapport à 17,42 \$). Source : Portraits statistiques régionaux en culture – Laurentides 2012, MCC.

### **Le CCL a relevé les forces et atouts suivants pour sa région lors du diagnostic culturel des Laurentides de 2013 :**

- **Progression de la dynamique culturelle**, grâce au nombre croissant de municipalités et de MRC ayant mis en œuvre des politiques culturelles ou conclu des ententes de développement culturel. Ces moyens permettent, entre autres, le déploiement de nouvelles activités et l'appropriation locale du patrimoine et de la muséologie.
- **Augmentation du nombre de projets artistiques soutenus**. Le partenariat avec le CALQ pour notre région a permis des investissements importants dans ce secteur.
- **Nombre élevé de festivals et d'événements culturels propres à la région**, dont certains ont un rayonnement important et participent à l'attractivité régionale.
- **Présence de nombreux artistes en arts visuels et artisans** contribuant favorablement à la diversité des œuvres et des produits culturels des Laurentides.
- **Dynamisme des organismes culturels grâce à un important engagement personnel de la part de professionnels et de bénévoles**. Ces ressources humaines constituent l'assise de nombreux organismes artistiques ou culturels, plus particulièrement dans les secteurs comme le patrimoine, les arts visuels et les bibliothèques.
- **Paysages culturels identitaires remarquables**. La présence d'un patrimoine distinctif et inspirant à plusieurs endroits dans la région enrichit l'environnement pour les citoyens au quotidien et des visiteurs de passage.
- **Accès à un large public (local et touristique)** dans plusieurs secteurs géographiques de la région.

## ENJEUX, EXEMPLES RÉGIONAUX ET RECOMMANDATIONS

Tous les jours, le CCL est témoin de la vitalité culturelle régionale. L'identité culturelle des Laurentides prend diverses formes à travers son patrimoine, ses événements, les œuvres de ses créateurs. Le CCL souhaiterait que soit reconnu cet apport régional pour l'ensemble du Québec et se joint au Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) afin de recommander l'ajout du principe suivant :

« La reconnaissance et la valorisation du rôle essentiel de la culture et de sa vitalité sur l'ensemble du territoire québécois. »

Le CCL est reconnu comme l'organisme de référence en développement culturel dans sa région. L'expertise et les connaissances de son équipe lui permettent de travailler avec des clientèles diversifiées d'un bout à l'autre de sa région. Une des forces de notre organisme est sans aucun doute sa capacité d'adaptation aux changements et à l'évolution des réalités culturelles et régionales. Au fil des ans, des projets innovants, des réseaux, des événements et des politiques culturelles municipales ont vu le jour grâce au travail continu de notre organisme. Aujourd'hui notre rôle pourrait se définir comme un "pôle culturel d'expertise et d'intervention".

Le CCL a choisi de tourner son attention vers les questions qui lui paraissent éveiller le plus d'échos dans sa région. Ces questions seront approfondies lors de la consultation de notre milieu et de nos membres le 8 juin 2016; une annexe au mémoire du CCL sera envoyée au MCC d'ici le 23 août.

### 1. Les conditions de pratique des arts et de la culture

Favoriser l'essor et la mobilité des artistes et des œuvres sur le territoire

Les artistes sont nombreux et talentueux dans toutes les régions du Québec et gagneraient à être mieux connus. Déjà, dans les Laurentides, plusieurs projets sont mis de l'avant localement, par les municipalités et les diffuseurs entre autres, pour assurer le rayonnement du travail de nos artistes. Aussi, afin de favoriser la circulation sur le territoire de nos créateurs, le CCL a mis en place au cours de la dernière année, grâce au soutien financier de l'entente spécifique culture 2013-2106 (MCC et CRÉ des Laurentides) deux projets. L'un visant à établir des liens nouveaux entre les artisans et des lieux touristiques par l'ouverture de quatre espaces-boutiques métiers d'art, et l'autre, visant à offrir des activités artistiques et culturelles lors des événements hivernaux grands publics, sous le thème *La culture fait boule de neige*. Notre région doit offrir des possibilités multiples de diffusion aux artistes afin de les attirer ou encore de les fidéliser, car ils apportent une dimension essentielle à l'identité régionale et à la qualité de vie des citoyens.

L'accès à des services d'aide aux carrières et à la formation de qualité et de proximité est également primordial pour l'essor des pratiques sur notre territoire. Ces services permettent d'attirer des jeunes, de former la relève ou encore grâce à la formation continue, de faire évoluer les carrières des artistes professionnels. Réalistes par rapport aux conditions socio-économiques de notre milieu, nous accompagnons de plus en plus nos créateurs vers une démarche entrepreneuriale leur permettant ainsi de diversifier leurs possibilités de revenus tout en respectant leurs démarches. En faisant des liens entre les artistes et les différents milieux comme celui du tourisme, par exemple, nous favorisons leur reconnaissance comme des acteurs importants du dynamisme régional. Il nous apparaît important que l'artiste soit bienvenu dans tous les milieux.

Grâce aux programmes territoriaux destinés à soutenir le travail artistique et aux programmes nationaux comme celui de la « politique du 1% » et Artiste à l'école, nous enrichissons notre environnement, notre communauté et l'héritage offert aux générations futures. Ces programmes ont leur raison d'être et nous souhaitons les voir évoluer positivement dans le futur.

Finalement, l'Agenda 21 C résume bien notre pensée :

Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture en tant que porteurs du renouvellement de l'identité culturelle québécoise et vecteurs de la diversité de ses expressions culturelles.

Soutenir la création, la production et la diffusion sur tout le territoire, en protégeant la liberté d'expression et en responsabilisant l'ensemble des acteurs de la société envers l'importance d'assurer le développement viable du secteur culturel québécois.

**Nos recommandations pour cette question sont de :**

- Soutenir le dynamisme artistique sur tout le territoire du Québec en développant davantage de programmes régionaux et territoriaux pour l'essor et la mobilité de nos artistes.**
- Favoriser la valorisation des artistes et des arts sur tout le territoire du Québec.**
- Favoriser la place de l'artiste dans toutes les sphères de la collectivité.**

## **2. Reconnaissance et soutien des organismes en région**

(Question 20) Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musées, bibliothèques, salles de spectacle, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés ?

Dans les Laurentides, les équipements culturels sont dynamiques et en évolution. Notre région est en plein essor démographique, jeunes et moins jeunes y habitent et y recherchent une qualité de vie. Nos organismes ont ainsi accès à un large public (local et touristique). Pour nous, reconnaissance et financement vont de pairs, car comment assurer une qualité professionnelle en répondant à des critères de muséologie ou d'archivistique sans le financement adéquat ? Nous avons relevé dans nos forces régionales la qualité du travail de nos travailleurs culturels. Nous constatons année après année, les petits et grands miracles qu'ils réalisent grâce à leur passion, leurs idées et leurs sens des affaires. Nous remarquons que l'écart grandit au fil des ans entre les besoins et les ressources disponibles. Nous reconnaissons nos organismes culturels pour leur qualité et leur diversité et souhaitons qu'ils soient reconnus et soutenus.

D'autre part, dans le cadre de notre démarche diagnostique en 2013, nous avons inscrit que «Les changements sociaux et l'évolution des tendances en matière de fréquentation des arts et de la culture commandent une transition dans nos façons traditionnelles d'envisager le déploiement de notre offre culturelle si nous voulons atteindre le public. Quelques pistes d'actions ont été identifiées en ce sens :

- Repérer les bons canaux de communication
- Saisir les occasions d'attirer de nouveaux publics
- Optimiser l'accès aux nouvelles technologies
- Sortir des sentiers battus : travailler hors les murs
- Miser sur la participation culturelle des jeunes et des moins jeunes

Nous accompagnons nos organismes en misant sur ces pistes nouvelles afin de voir croître la fréquentation et le sentiment d'appartenance de la communauté. Par exemple, plusieurs musées, bibliothèques et diffuseurs sont déjà très actifs en ce sens en organisant de l'animation littéraire

ou historique dans les parcs. Nous espérons que les programmes existants ou de nouveaux puissent soutenir la diversité des approches de médiation culturelle et d'accès au public. En faisant un pas de plus vers le citoyen, la culture pourra se déployer davantage dans les Laurentides comme source identitaire et facteur de rétention.

**Nos recommandations pour cette question sont de :**

- Reconnaître et soutenir adéquatement les organismes professionnels de notre région afin qu'ils puissent consolider leur mission et évoluer pleinement.**
- Adapter les programmes existants ou en ajouter pour favoriser et soutenir la mise en place d'activités ouvertes sur le citoyen.**

### **3. Jeunes, citoyens et culture**

(14) Comment donner un nouvel élan à **l'éducation culturelle et artistique** ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?

(15) Comment **soutenir les familles afin d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie**, au même titre que l'activité physique ?

(16) Comment mieux **soutenir le potentiel créatif des jeunes** et leur engagement en faveur de la culture ?

Le CCL est sensible à la question des jeunes et de la culture. Notre région compte beaucoup de jeunes et de familles actives et le milieu culturel des Laurentides est motivé à travailler avec et pour les jeunes. Le CCL organisait le premier Forum sur la participation culturelle des jeunes le 9 octobre 2014 à Saint-Jérôme. Près de 100 intervenants jeunesse, du milieu scolaire et municipal, des artistes, des travailleurs culturels et communautaires ont répondu à l'appel. L'objectif de cette journée était de réunir les principaux intervenants du milieu afin de proposer des solutions concrètes pour l'adoption d'un plan d'action régional et des pistes pour la réflexion du RCRCQ au niveau national. Ce plan national aura pour objectif que tous les enfants et les jeunes du Québec aient accès aux arts et à la culture, participent activement aux arts et à la culture et acquièrent une culture artistique.

Les conclusions de cette journée et des réflexions qui ont suivi ont permis de proposer les orientations suivantes, principalement pour notre région :

#### **Orientation 1 : Valoriser l'éducation aux arts et à la culture**

**Développer des engagements politiques envers les arts et les jeunes.** Sensibiliser les élus et les inciter à s'engager dans la valorisation des arts et de la culture auprès des jeunes.

**Faire intégrer les arts et la culture dans le projet éducatif des écoles** pour assurer un accès pour tous les élèves.

**Augmenter la visibilité des projets d'éducation aux arts et à la culture** afin de développer un sentiment d'appartenance et de fierté. Une meilleure connaissance de ce qui se fait déjà dans notre région est une source de motivation pour créer de nouveaux projets.



## **Orientation 2 : Captiver les enfants, les adolescents et les jeunes adultes par la culture**

**Rendre les arts et la culture plus accessibles pour les jeunes dans les Laurentides** en misant sur les événements rassembleurs comme les Journées de la culture et le mois de la culture à l'école, les lieux culturels accueillants comme les bibliothèques et les outils interactifs stimulants.

**Animer les arts et la culture** pour les rendre plus captivants et les adapter aux différents groupes d'âge. L'exemple du théâtre jeunesse qui cible les publics par groupes d'âge semble bien fonctionner.

**Miser sur la continuité : des tout-petits aux adolescents**, car on remarque que plus l'enfant avance en âge moins il a accès aux arts et à la culture, et ce dans son environnement familial et scolaire. Les adolescents (niveau secondaire) sont les grands perdants de l'offre culturelle jeunesse.

## **Orientation 3 : Créer des liens durables**

**Augmenter et consolider les collaborations entre les milieux**, car des liens intersectoriels solides permettent de mieux se comprendre et de travailler à la réalisation d'objectifs communs.

**Miser sur les ressources existantes** dans notre région mettant ainsi en valeur notre culture régionale et permettant une proximité dans les déplacements.

**Améliorer les communications entre les milieux** pour favoriser la connaissance des programmes et des ressources disponibles. Les outils de communications existants ne permettent pas actuellement de bien promouvoir toutes les possibilités pour les jeunes.

D'autre part, les programmes *Culture à l'école*, *Artiste ou Écrivain à l'école*, *Une école accueille un artiste* incitent certainement les écoles à programmer des activités culturelles. Par contre, nous avons souvent reçu des commentaires à l'effet que ces programmes restreignent les possibilités de projets ou que leurs budgets sont trop limités. En effet, il nous apparaît que toutes les écoles devraient avoir accès à un programme de soutien pour les activités artistiques et culturelles. Dans tous les cas, des programmes souples, équitables et accessibles apporteront de meilleurs résultats.

### **Nos recommandations pour ces questions sont de :**

- Développer des engagements politiques envers les arts et les jeunes et favoriser le soutien en continuité.**
- Faire intégrer les arts et la culture dans le projet éducatif des écoles pour assurer un accès pour tous.**
- Assurer une plus grande disponibilité des programmes destinés à soutenir les activités culturelles à l'école.**

#### 4. Municipalités et culture

(38) Comment faire progresser le **partenariat du gouvernement du Québec avec les municipalités en matière de culture** ? Cette relation peut-elle être repensée au profit d'un nouveau modèle de partage des responsabilités ?

Au cours des dernières années, plusieurs nouvelles politiques culturelles municipales ont été adoptées dans notre région. Déjà 6 municipalités régionales de comté (MRC) sur 8 ont leur politique culturelle et 5 ont investi dans une entente de développement culturel. Plusieurs municipalités et MRC se sont donc engagées au plan culturel et sont devenues par le fait même des acteurs importants du dynamisme culturel régional. Le CCL accompagne ou suit régulièrement les municipalités dans leurs démarches ou leurs projets. Nous reconnaissons que la durée d'une entente de développement culturel sur 1 an limite grandement la portée des projets et ne permet pas leur consolidation. Des partenariats plus durables seraient plus performants et auraient des meilleures retombées dans les milieux selon nous. Aussi, le maillage de certaines ententes devrait être possible afin de favoriser les projets communs et éviter le dédoublement d'une localité à l'autre. Par exemple, soutenir le projet d'un regroupement de municipalités ou de MRC pour la célébration d'un personnage historique, la mise en place d'un circuit culturel ou d'un calendrier commun.

La place de la culture dans les municipalités, en collaboration et complémentarité avec les organismes du milieu, devrait être encouragée davantage. Les municipalités ont un accès privilégié au citoyen et peuvent faciliter l'éducation et la participation culturelle.

**Nos recommandations pour cette question sont de :**

- Maximiser la durée des ententes de développement culturel jusqu'à 5 ans et permettre le maillage entre municipalités et MRC afin de réaliser des projets concertés et durables.**
- Développer des mesures incitatives pour les municipalités afin de favoriser davantage la prise en charge culturelle par celles-ci pour un meilleur soutien de nos organismes et une meilleure qualité de vie du citoyen.**

#### 5. Aménagement du territoire

(10) Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la **conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale** s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire ?

Dans un contexte de développement durable, la gestion du patrimoine nous semble très pertinente. La question de l'augmentation démographique accélérée joue pour beaucoup dans l'occupation et l'aménagement de notre région. Faute de ressources ou de connaissances suffisantes, les décideurs municipaux ne sont pas toujours en mesure d'assumer pleinement leurs responsabilités en matière de patrimoine. Pour y parvenir, il faut d'abord connaître, comprendre et s'appropriier collectivement le patrimoine culturel, naturel, bâti et territorial. Deux projets rassembleurs ont été réalisés au cours des dernières années. Dans un premier temps, le Conseil régional de l'environnement de Laurentides a fait adopter une Charte des paysages naturels et bâtis par de nombreuses municipalités. Ensuite, un laboratoire régional sur les

paysages, coordonné par la CRÉ des Laurentides a permis de répertorier toutes les caractéristiques régionales des paysages, en plus de développer des outils. Aussi, certaines MRC des Laurentides sont entreprenantes à ce niveau en réalisant des études et en s'engageant à respecter une vision durable de leur développement. Malgré ces initiatives, il y a encore tellement de travail à faire. Le gouvernement doit travailler étroitement avec les municipalités en leur fournissant une expertise professionnelle dans chaque MRC ou pour la région. Il doit les aider techniquement et financièrement, participer à la sensibilisation du patrimoine par l'éducation, encourager les milieux associatifs et les CRC qui contribuent à faire avancer la recherche et les considérer comme des partenaires de choix. Une meilleure concertation est nécessaire entre tous les intervenants concernés.

La recherche de nouvelles sources de financement contribuerait à la restauration des biens patrimoniaux en favorisant la « plus value » des paysages culturels. Avec l'injection d'incitatifs financiers, l'entretien du patrimoine gagnera en prestige et ne sera plus perçu comme une contrainte. Ces nouvelles mesures serviront de levier économique et participeront au développement durable des territoires.

**Nos recommandations pour cette question sont de :**

- Aider techniquement et financièrement, participer à la sensibilisation du patrimoine par l'éducation, encourager les milieux associatifs et les CRC qui contribuent à faire avancer la recherche et les considérer comme des partenaires de choix.**
  
- Développer des incitatifs financiers, afin que l'entretien du patrimoine gagne en prestige et ne soit plus perçu comme une contrainte. Ces leviers économiques participeront au développement durable des territoires et à favoriser l'identité régionale.**

## RÉSUMÉ

Tous les jours, le Conseil de la culture des Laurentides est témoin de la vitalité culturelle régionale. L'identité culturelle des Laurentides prend diverses formes à travers son patrimoine, ses événements, les œuvres de ses créateurs. Le CCL souhaiterait que soit reconnu cet apport régional pour l'ensemble du Québec et se joint au Réseau des conseils de la culture du Québec (RCRCQ) afin de recommander l'ajout du principe suivant : « La reconnaissance et la valorisation du rôle essentiel de la culture et de sa vitalité sur l'ensemble du territoire québécois. »

**Voici nos recommandations pour les questions priorisées :**

### 1. Les conditions de pratique des arts et de la culture

Favoriser l'essor et la mobilité des artistes et des œuvres sur le territoire

- Soutenir le dynamisme artistique sur tout le territoire du Québec en développant davantage de programmes régionaux et territoriaux pour l'essor et la mobilité de nos artistes.**
- Favoriser la valorisation des artistes et des arts sur tout le territoire du Québec.**
- Favoriser la place de l'artiste dans toutes les sphères de la collectivité.**

### 2. Reconnaissance et soutien des organismes en région

(20) Le réseau d'équipements culturels étant aujourd'hui bien établi (musées, bibliothèques, salles de spectacle, etc.), quelles seraient les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés ?

- Reconnaître et soutenir adéquatement les organismes professionnels de notre région afin qu'ils puissent consolider leur mission et évoluer pleinement.**
- Adapter les programmes existants ou en ajouter pour favoriser et soutenir la mise en place d'activités ouvertes sur le citoyen.**

### 3. Jeunes, citoyens et culture

(14) Comment donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique ? Peut-on imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels ?

(15) Comment **soutenir les familles afin d'inscrire la culture dans les saines habitudes de vie**, au même titre que l'activité physique ?

(16) Comment mieux **soutenir le potentiel créatif des jeunes** et leur engagement en faveur de la culture ?

- Développer des engagements politiques envers les arts et les jeunes et favoriser le soutien en continuité.**
- Faire intégrer les arts et la culture dans le projet éducatif des écoles pour assurer un accès pour tous.**
- Assurer une plus grande disponibilité des programmes destinés à soutenir les activités culturelles à l'école.**

### 4. Municipalités et culture

(38) Comment faire progresser le **partenariat du gouvernement du Québec avec les municipalités en matière de culture** ? Cette relation peut-elle être repensée au profit d'un nouveau modèle de partage des responsabilités ?

- Maximiser la durée des ententes de développement culturel et permettre le maillage entre municipalités et MRC afin de réaliser des projets concertés et durables.**
- Développer des incitatifs pour les municipalités afin de favoriser davantage la prise en charge culturelle par celles-ci pour un meilleur soutien de nos organismes et une meilleure qualité de vie du citoyen.**

### 5. Aménagement du territoire

(10) Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la **conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale** s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire ?

- Aider techniquement et financièrement, participer à la sensibilisation du patrimoine par l'éducation, encourager les milieux associatifs et les CRC qui contribuent à faire avancer la recherche et les considérer comme des partenaires de choix.**
- Développer des incitatifs financiers, afin que l'entretien du patrimoine gagne en prestige et ne soit plus perçu comme une contrainte. Ces leviers économiques participeront au développement durable des territoires et favoriseront l'identité régionale.**